

## **Avis défavorable concernant le schéma départemental de coopération intercommunale**

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Denis Blanchet Maire de Vocance le 12 juin 2011.

### **Vote du Conseil municipal concernant le schéma départemental de coopération intercommunale**

Après étude de ce programme les membres du Conseil émettent un avis défavorable car ce document vise à regrouper toutes les communes du département en EPCI .En ce qui concerne notre commune, le principal effet serait la création de la communauté d'agglomération d'Annonay qui regrouperait la COCOBA, les communautés de communes du Val d'ay et de VivaRhône . Les compétences devraient s'additionner ce qui pose question quand à leurs mises en application. Il est évoqué que toutes les communes ne seraient pas représentées au bureau: la question se pose également de savoir comment notre petite commune pourra être entendue. Ces interrogations et inquiétudes motivent donc l'avis émis par l'équipe municipale (8 : « défavorable » et 2 « favorable« »).

### **Cantine municipale**

Suite au changement de fonctionnement le Conseil municipal prend une délibération pour créer une régie de recette pour la gestion des tickets. De même, des délibérations sont prises pour nommer un régisseur et des régisseurs suppléants. En pratique, nous rappelons aux usagers que les tickets seront en vente par carnet de 10 à l'agence postale communale (règlement par chèque à l'ordre de : Trésor Public). Les inscriptions se feront auprès des enseignantes le matin dès l'arrivée à l'école en déposant le ticket sur lequel le prénom et la date seront inscrits dans le lieu prévu à cet effet. Les commandes de repas seront effectuées par comptage des tickets.

### **Réponse au courrier collectif des habitants de La Girarde**

Ce courrier demandait à la municipalité d'effectuer les travaux de remise en état de la route d'accès au quartier fortement dégradée depuis les travaux effectués sur le réseau d'eau. Cette demande a bien été entendue.

Cependant l'entreprise choisie (EVTP), ne pourra intervenir, malgré l'insistance de la Mairie (en raison de sa charge de travail) que courant septembre. Il est demandé aux riverains d'accorder encore un peu de patience aux élus en attendant cette intervention.

### **Divers**

Divers devis sont à l'étude concernant d'éventuels achats: compresseur, lave vaisselle cantine et remplacement lampadaire MAPA. Les travaux sur l'aire de jeu continuent. L'ouverture au public se fera dès que possible (information par affiches dans les commerces et presse) et une inauguration officielle aura lieu ultérieurement.